

# FICHE D'INSCRIPTION

## COURS DE MUSIQUE ET DANSE

### SAISON 2022-2023



Vivre Le Monde  
association de musiques et  
danses de tradition orale

#### LES INFORMATIONS DE L'ÉLÈVE (À COMPLÉTER)

NOM : PRÉNOM : NÉ.E LE :

REPRÉSENTANT LÉGAL POUR LES MINEURS :

ADRESSE : CODE POSTAL : COMMUNE :

TEL : E-MAIL :

ANCIEN ADHÉRENT : oui / non JE SUIS : actif.ve, retraité.e, demandeur.se d'emploi, scolaire/ étudiant.e, autre

Les informations collectées par l'association Vivre Le Monde servent uniquement à l'organisation et l'administration interne ; les données personnelles informatisées des adhérents ne font pas l'objet de cession à des tiers. Les adhérents sont susceptibles de recevoir des mails d'information sur leurs activités et sur la vie associative.

#### LES COURS PROPOSÉS (COCHER VOTRE / VOS CHOIX)

L'ensemble des cours ont lieu dans le centre-ville de Brest. Les lieux précis vous seront communiqués à la réception de votre inscription complète (cette fiche complétée + le règlement).

#### MUSIQUE

##### PERCUSSIONS MANDINGUES

- débutant : mardi 19h/20h30
- inter.-avancé : mardi 20h30/22h
- TARIF N°1

##### PERCUSSIONS ET CHANTS AFRO-CUBAINS

- tous niveaux : mardi 20h30/22h
- TARIF N°1

##### SAMBA REGGAE

- débutant-inter. :
- jeudi 19h30/20h30
- TARIF N°2

##### SAMBÉGUÉ

- avancé : jeudi 20h30/22h
- TARIF N°1

##### BODY PERCUSSIONS

- tous niveaux : jeudi 19h/20h
- TARIF N°2

##### AFROBEAT (VIVRE LE MONDE / LA LUCIOLE / LA CARÈNE)

- avancé : samedi 10h30/12h30

*Atelier accessible aux pratiquant.e.s d'un cours de Vivre Le Monde.*

*En partenariat avec La Luciole et La Carène.*

TARIF N°4

#### DANSE

##### AFRO DANCE

- débutant : lundi 19h/20h
- débutant : mardi 19h/20h
- inter.-avancé : mardi 20h/21h
- inter.-avance : mercredi 19h/20h
- TARIF N°2

##### AFRO DANCE CREW

- jeudi 20h/21h30
- Atelier accessible sur audition.*
- Contactez l'association pour davantage d'informations.*

##### HEELS DANCE

- tous niveaux :
- lundi 20h/21h
- TARIF N°2

##### DANSES MANDINGUES

- tous niveaux :
- mecredi 19h/20h30
- TARIF N°1

##### DANSE SABAR

- tous niveaux :
- mecredi 20h30/22h
- TARIF N°1

#### JEUNE PUBLIC / ADOS

##### ÉVEIL MUSICAL (6-12 ANS)

- mardi 17h/18h
- samedi 9h30/10h30
- TARIF N°2

##### ÉVEIL À LA DANSE (7-12 ANS)

- mardi 17h/18h
- jeudi 17h/18h
- TARIF N°2

##### AFRO DANCE (12-17 ANS)

- mardi 18h/19h
- jeudi 18h/19h
- TARIF N°2

##### PERCUSSIONS

##### MANDINGUES (12-17 ANS)

- mardi 18h/19h
- TARIF N°2

#### COURS INDIVIDUELS

##### BATTERIE OU PERCUSSIONS MANDINGUES

- lundi entre 17h30 et 20h
- Cours de 30 minutes. Tous niveaux, dans la limite des places disponibles.*
- TARIF N°3

##### PERCUSSIONS SABAR OU AFRO-CUBAINES OU BRÉSILIENNES OU MANDINGUES

- mardi entre 17h30 et 20h
- Cours de 30 minutes. Tous niveaux, dans la limite des places disponibles.*
- TARIF N°3
- BREST, CENTRE-VILLE

## TARIFS ET INSCRIPTIONS (À COMPLÉTER)

**TARIF N°1** plein 310€ / réduit\* 235€  
cours collectifs

**TARIF N°2** plein 220€ / réduit\* 168€  
cours collectifs

**TARIF N°3** plein 570€ / réduit\* 458€  
cours individuels

**TARIF N°4** unique 230€  
atelier afrobeat Vivre Le Monde / La Luciole / La Carène

\*tarif réduit : étudiant•e•s, demandeur•se•s d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux, retraité•e•s (sur présentation d'un justificatif à l'inscription).

**tarif dégressif** : Dès la pratique d'une deuxième activité, une réduction de 50% s'applique sur l'activité la moins chère. La réduction s'applique sur le tarif plein de l'activité la moins chère, hors adhésion de 10€ à l'association.

Les tarifs indiqués comprennent l'adhésion à l'association Vivre Le Monde (10€), participent à la rémunération des artistes-intervenants, aux frais de gestion du matériel et du parc instrumental, aux frais de gestion associative.

### JE M'INSCRIS À :

activité 1 : ..... montant ..... €

activité 2 : ..... montant ..... €

**CONTRIBUTION VOLONTAIRE** : soutien à l'association (optionnel) .....€  
(don à une association d'intérêt général déductible de l'impôt sur le revenu, nous vous fournissons un revenu fiscal)

**TOTAL** : .....€

## LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÈGLEMENT

- Validation de votre inscription à la réception du paiement et de cette fiche d'inscription complétée et signée.
- Les règlements se font uniquement par espèces, chèques bancaires (à l'ordre de VLM) ou chèques-vacances ANCV.
- Le Pass Culture est éligible pour le règlement des cours. Merci de contacter l'association.
- Paiement en deux ou trois versements possibles (voir conditions ci-dessous)

## L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Les avantages de l'adhésion à Vivre Le Monde :

- Bénéficiez du tarif préférentiel sur les stages et masterclass de Vivre Le Monde.
- Participez aux rencontres associatives et aux événements organisés par l'association.
- Profitez de la mise à disposition des instruments de musique et de la couverture de l'assurance associative.

## CONDITIONS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Chaque pratiquant peut bénéficier d'un cours d'essai gratuit (dans deux activités différentes) lors de ses deux premières semaines d'activités. Passé cette période d'essai, les droits d'inscription (adhésion, gestion et activités) seront dus en totalité et devront être réglés immédiatement.

Les pratiquants n'étant pas à jour de leurs droits d'inscription pourront se voir refuser l'accès aux cours ou ateliers par les encadrants professionnels ou bénévoles de Vivre le Monde.

Les règlements se feront uniquement par espèces, chèques bancaires (à l'ordre de VLM), virements ou chèques-vacances ANCV. Un règlement en deux ou trois fois pourra être mis en place, uniquement par chèques remis lors de l'inscription et à encaisser au plus tard le 31/12/2022.

En cas d'empêchement avéré pour des raisons de santé ou de mutation professionnelle, le tarif des activités pourra être remboursé au pro rata des mois renoncés (tout mois commencé est dû). Dans tous les cas, les adhésions

et les frais de gestion sont non remboursables. Les encadrants professionnels ou bénévoles de l'Association Vivre le Monde pourront refuser l'accès à tout pratiquant troublant le bon déroulement des cours, stages, ateliers ou masterclass. En cas de comportement inapproprié constaté par les encadrants de Vivre le Monde, l'Association pourra procéder à la radiation de l'adhérent concerné comme prévu par ses statuts et son règlement intérieur.

Par votre signature, vous autorisez Vivre le Monde à diffuser les photos et vidéos vous représentant ou représentant vos enfants mineurs inscrits, prises dans le cadre des cours, ateliers, stages, représentations publiques ou privées uniquement à des fins de promotion de l'Association Vivre le Monde (diffusion sur sites internet, mails, réseaux sociaux, dossiers administratifs, comptes rendus, affiches, plaquettes, flyers, sujets et articles de presse). Les statuts et le règlement intérieur peuvent être consultés par les adhérents sur simple demande adressé au Conseil d'Administration de Vivre le Monde.

**Date et signature** (de l'adhérent ou du représentant légal pour les mineurs), précédées de la mention manuscrite « **Lu et approuvé** » :

**RÈGLEMENT ET FICHE D'INSCRIPTION À DÉPOSER À LA PERMANENCE DE L'ASSOCIATION DU LUNDI AU VENDREDI (9H30/12H30 - 14H/18H) AU 17 RUE ÉMILE SOUVESTRE, 29200 BREST OU À ENVOYER PAR VOIE POSTALE.**

Informations et contact : 02 98 40 26 92 - contact@vivrelemonde.fr  
17 rue Emile Souvestre, 29200 Brest